

DEMANDE DE SUBVENTION - SOUTIEN SCOLAIRE 2024

A destination des enfants ouvrants-droit âgés de moins de 26 ans scolarisés

LE MODE D'EMPLOI

AU PLUS TARD LE 11 FÉVRIER 2025

- ▶ Adresser ce formulaire dûment rempli dont l'attestation de non subvention à faire remplir par l'employeur du conjoint
- ▶ Joindre les justificatifs demandés
- ▶ Créer ou actualiser votre fiche agent 2024 (démarche à faire une fois par an)

ATTENTION : votre demande ne pourra être prise en considération que si votre dossier complet est réceptionné par le Caes au plus tard le 11 Février 2025.

Si votre dossier nous parvient après cette date, le Caes ne le subventionnera pas.

LES RÈGLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUBVENTION DE 20 À 70 % selon votre quotient familial - Fiche agent 2024

- ▶ Plafond de 600€/enfant appliqué sur la totalité des dépenses de soutien scolaire effectué entre le 1er Janvier 2024 et le 31 Décembre 2024
- ▶ Envoyez la demande de subvention - Réception impérativement au plus tard le 11 Février 2025
- ▶ Envoyez les justificatifs - Réception impérativement au plus tard le 11 Février 2025

- Si vous choisissez de faire appel à une structure proposant du soutien scolaire, vous devrez fournir : une facture acquittée 2024 ou l'attestation fiscale 2024 mentionnant le nom/prénom de l'enfant et comportant au moins l'un des numéros d'identification de la structure : Siret / Siren, NAP, NIP, RCS, SAP.

- Dans l'éventualité d'une facture ou attestation fiscale portant sur un soutien scolaire réparti sur une année scolaire complète soit 2 exercices (2023 et 2024 ou 2024 et 2025), un relevé des heures de cours sur chacun des exercices devra être fourni.

- Pour l'ouvrant-droit employeur de l'enseignant : présentation du bulletin de salaire de l'exercice concerné et du contrat de travail du salarié pour justifier que l'emploi porte bien sur le soutien scolaire.

DEMANDE DE SUBVENTION - SOUTIEN SCOLAIRE 2024

Compléter et retourner ce formulaire, au plus tard le 11 Février 2025, 2 possibilités :

- ▶ anne.athimon@inserm.fr de préférence
- ▶ Caes Inserm - Secteur jeunesse - 93, Avenue de Fontainebleau - 94 270 Le Kremlin Bicêtre

L'OUVRANT-DROIT

Agent Inserm actif ou retraité

CDD ou Vacataire jusqu'au

Nom :

Prénom :

E-mail :

Tel. Mobile :

Tel. Pro/perso :

LE OU LES ENFANT (S)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

LE SOUTIEN SCOLAIRE

STRUCTURE PROPOSANT LE SOUTIEN SCOLAIRE

JUSTIFICATIF(S) À FOURNIR : Facture acquittée 2024 ou l'attestation fiscale 2024 du prestataire mentionnant le nom/prénom de l'enfant et comportant au moins l'un des numéros d'identification de la structure : Siret / Siren, NAP, NIP, RCS, SAP
Dans l'éventualité d'une facture ou attestation fiscale portant sur un soutien scolaire réparti sur une année scolaire complète soit 2 exercices (2023 et 2024 ou 2024 et 2025), un relevé des heures de cours sur chacun des exercices devra être fourni.

EMPLOYEUR DIRECT DE L'ENSEIGNANT

JUSTIFICATIFS À FOURNIR : Présentation du bulletin de salaire de l'exercice concerné et du contrat de travail du salarié pour justifier que l'emploi porte bien sur le soutien scolaire.

ATTESTATION DE NON SUBVENTION si conjoint

Je soussigné (e) :

Certifie sur l'honneur,

- ne pas percevoir de subvention d'un tiers pour mon ou mes enfant (s)
- percevoir une subvention d'un tiers pour mon ou mes enfant (s). Je m'engage à fournir une attestation mentionnant le montant de la subvention

Fait à :

Le :

Signature